

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:
Roubaix-Tourcoing: Trois mois. . . 13.50
Six mois. . . 26.00
Un an. . . 50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, 15 fr. trois mois.
La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

Les abonnements et les annonces pour le Journal de Roubaix sont reçus :
A Roubaix, aux bureaux du journal.
A Tourcoing, rue Nationale 11
A Lille, à la succursale de l'Agence Havas, rue de la Gare et aux bureaux du *Mémorial*, Grand Place, (entrée par les écuries) Saint-Etienne.
A Arras, rue de Lille.
A Paris, aux bureaux de l'Agence Havas, place de Bourse, 4, ou rue Notre-Dame-des-Victoires, 24

ROUBAIX, LE 21 JUIN 1883

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES & JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSÉRIONS:
Annonces: la ligne. . . 20 c.
Réclames: " . . . 30 c.
Faits divers: " . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et Co, 24, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, l'Office de Publications.

LANGAGE IMPRUDENT

Quelques radicaux italiens ont fêté à leur façon, avec quelques radicaux français, l'anniversaire de la mort de Garibaldi.

La cérémonie a été ce qu'elle est toujours entre radicaux : une suite non interrompue de réunions, de banquets et de discours hyperboliques et haineux.

Parmi ces discours, il en est un qui offre une gravité considérable. A cause de la personnalité de l'orateur qui l'a prononcé.

Cet orateur n'est autre que M. Spuller, ancien sous-secrétaire d'Etat au ministère des affaires étrangères, M. Spuller dont on parlait, il y a quelques jours à peine, pour la succession de M. Challe-mel-Lacour.

Sa qualité d'ancien sous-ministre lui commandait de ne pas se mêler à une manifestation de révolutionnaires italiens, d'ennemis du gouvernement italien.

Elle lui prescrivait, dans tous les cas, une réserve de langage, une modération qui n'étaient, dans les conjonctures actuelles, que du patriotisme et de l'intelligence.

Mais il est écrit que les radicaux ne seront jamais sages, et qu'ils n'hésiteront pas à fortifier l'isolement de la France en Europe, pourvu que dans des discours pompeux, ils puissent faire parade de déclarations humanitaires dont ils ne pensent pas un traître mot.

Dites-moi s'il est possible d'être plus maladroit que M. Spuller, lorsqu'il s'écrie : « Je me lève pour vous proposer la santé de nos chers confédérés italiens, qui ont traversé les Alpes pour attester les liens indissolubles qui attachent à la France républicaine l'Italie populaire ! »

Et plus loin :

« La démocratie française acclame l'espérance de l'alliance étroite, persévérante et industrielle de la France républicaine et de l'Italie populaire ! »

L'Italie fait partie de la triple alliance contre la France; l'Italie est la cliente de l'Allemagne, sa complice en Europe, sa complice diplomatique, industrielle et militaire.

Elle réorganise ses armées d'après le système allemand; elle copie l'Allemagne dans sa guerre contre nos productions nationales; ses diplomates suivent partout l'impulsion de M. de Bismarck.

Le moment est-il bien opportun d'exciter davantage ses méfiances et ses haines contre nous, en faisant ostensiblement alliance avec l'élément révolutionnaire qui est chez elle, comme chez nous, un élément de discorde et de désorganisation sociale ?

Voilà un homme politique, vice-président de la Chambre des députés, qui sera probablement demain ministre des affaires étrangères; qui a déjà été le ministre auxiliaire de M. Gambetta qui tient un langage aussi provocateur pour un Etat voisin.

Eh bien ! je demande à tout homme de bon sens, s'il est possible que l'Europe monarchique traite sans arrière-pensée avec un diplomate qui se proclame l'ennemi des rois, et qui boit à la Révolution cosmopolite, à la Révolution universelle. Ettonnez-vous maintenant que la France ait perdu en deux années les fruits de dix années de diplomatie prévoyante, sage et conservatrice ?

Ettonnez-vous que l'Allemagne rêve pour nous la perpétuité d'un gouvernement révolutionnaire ?

Ce gouvernement n'est-il pas son auxiliaire le plus actif dans les cours européennes ?

Le langage de M. Spuller est, non pas imprudent, mais criminel.

C'est un crime de lèse-patrie.

Pour le tenir, il faut être un fou ou le dernier des misérables.

PIERRE SALVAT.

LA QUESTION OUVRIÈRE

M. le comte Albert de Mun a prononcé cette semaine, à la Chambre, un magnifique discours dans lequel il a exposé de la façon la plus heureuse les vrais principes de la question ouvrière.

L'importance de ce discours nous engage à en donner in-extenso les principaux passages.

Nos amis et nos adversaires le liront avec un égal profit et un égal intérêt.

Messieurs, les inégalités sociales ne résultent pas d'un système politique ou économique; elles sont un fait contre lequel personne ne peut rien. (C'est évident à droite.)

Elles peuvent se déplacer, leurs conséquences peuvent être modifiées; mais elles n'en existent pas moins, quel que soit leur fondement, qu'elles s'appellent sur l'origine, sur l'éducation, sur le talent ou sur la fortune. C'est de tous les temps : ce qui est nouveau, c'est la manière de comprendre les situations, les devoirs et les droits qui découlent des inégalités sociales. (Très bien ! très bien ! à droite.)

Voilà la question sur laquelle il faut s'entendre. Cette question, je ne l'ai pas élucidée; l'autre jour, dans un premier discours, j'ai essayé d'expliquer comment, au commencement de ce siècle, l'invasion des doctrines nouvelles, en brisant les liens qui unissaient les hommes et les conditions, en détruisant les corps organisés, en substituant la loi de l'intérêt au principe de dévouement et à la notion des devoirs réciproques, avait créé le trouble profond qui se révèle aujourd'hui par le désordre moral et économique de la société.

Vous disiez, tout à l'heure, qu'un pareil langage était une attaque directe contre les principes de la Révolution, et vous m'avez fait l'honneur d'ajouter que je ne m'en étais pas caché.

Vous avez raison; c'est en effet là le mal dont l'accès particulièrement la Révolution.

Je ne croyais pas, je l'avoue, quand j'exprimais cette pensée devant la Chambre, qu'elle trouverait si promptement sa justification dans les paroles des autres orateurs.

C'est pourtant ce qui est arrivé : j'ai entendu l'honorable M. Frédéric Passy... Messieurs, j'éprouve quelque embarras à entamer une discussion avec M. Frédéric Passy... (Parlez à gauche), car je suis un trop pauvre clerc pour lutter d'érudition avec lui, et puis, je dois l'avouer, je me sens un peu retenu par le sentiment de la reconnaissance que je lui dois pour les conférences qu'il a bien voulu faire autrefois dans les cercles catholiques. (Applaudissements et rires ironiques sur divers bancs.)

M. Frédéric Passy, j'en ai fait part, et, dans tous les milieux, j'ai toujours entendu des opinions.

M. LE COMTE ALBERT DE MUN. Eh bien ! j'ai entendu M. Frédéric Passy l'autre jour, après avoir terminé son étude historique, arrivant à l'exposition de ses doctrines sociales et économiques, ne dit, pour le résumer dans une image saisissante, que la société devait être comme la grande échelle double sur laquelle les uns montent et les autres descendent; ceux qui sont dignes de monter montent, fassent ils partis de la bous; les autres descendent, s'ils le méritent, jusque dans la boue.

C'est un tableau frappant, mais, qu'honorable M. Frédéric Passy me permette de le lui dire, il y manque des personnages. Il y manque ceux qui seraient dignes de monter et qui ne le peuvent pas, parce que l'organisation moderne de la société leur en refuse le moyen. (Très bien ! très bien à droite.) — Rumeurs au centre.) Et il y manque aussi ceux qui sont montés, d'avance, sans en être toujours dignes, et qui oublient, étant en haut, le sort de ceux qui sont en bas. (Applaudissements à droite.)

Voilà ce qui manque au tableau : avec ce complément, il devient parfaitement exact, c'est l'image de la société que j'ai décrite l'autre jour, fondée non pas seulement sur les lignes gauches, mais sur les compétitions sociales, et où la lutte est inséparable entre les forts et les faibles.

L'échelle de M. Passy, c'est celle des latitudes personnelles, que chacun gravit à tous risques, avec toutes les forces dont il dispose; c'est le combat pour la richesse, dans lequel il n'y a ni modération et de merci qu'autant que le permettent les sentiments personnels des plus forts; pour ceux qui ne sont ni humains ni miséricordieux, l'échelle est libre, les montent plus vite que les autres; quant à ceux qui n'ont pas pour eux la force, ils restent dans la boue, s'il le faut. (Très bien ! très bien à droite.)

Eh bien ! ce système, nous n'en voulons à aucun prix, parce qu'il fait de la lutte à outrance la condition du succès, parce qu'il tue l'esprit de sacrifice et d'abnégation, c'est-à-dire les sources de toutes les grandes choses, pour ne laisser subsister que l'égoïsme comme but suprême; parce que c'est l'inégalité fondée sur l'intérêt, l'inégalité fondée sur la force, c'est-à-dire la plus injustifiable et la plus insupportable de toutes. (Applaudissements à droite.)

Messieurs, notre doctrine n'est pas là : pour nous, l'organisation sociale a pour fondement, non pas l'impossible confusion des classes, mais un principe qu'on a reproché, qu'on a rallié tout à l'heure, et qui reste cependant le seul vraiment fécond, c'est le dévouement qui porte ceux qui sont en haut de l'échelle à tendre les mains à ceux qui sont en bas, pour les aider à s'élever, qui modère l'impétuosité de ceux qui en gravissent les degrés en les empêchant de s'écraser les uns les autres.

Vous qui avez reçu en partage l'éducation, la fortune, le talent, vous n'êtes pas quittes envers les autres, envers votre conscience quand vous avez joué de ces dons matériels. (Interruptions à gauche. — Très bien ! très bien, à droite.) — Vous avez des devoirs à remplir envers ceux que le sort a laissés au-dessous de vous, vous

MODIFICATION

Apportée aux contrats de mariage

Un abonné de l'Union lui écrit :

« Monsieur le rédacteur,

« La loi sur les enterrements civils, inspirée par la haine satanique de l'Eglise, aura cependant un résultat auquel nos francs-maçons ne s'attendent pas. C'est d'introduire dans les conventions matrimoniales un article additionnel contenant la profession de foi des époux.

« Quelle est la jeune fille qui ne voudra pas prendre ses précautions contre les ravisseurs de son avenir et qui consentira à se donner à un homme vendu aux sociétés secrètes ? Donc, dans tout contrat de mariage entre familles honnêtes et chrétiennes, on insérera cette clause, devenue désormais indispensable.

« Article... — Les futurs époux, faisant profession de foi catholique, apostolique et romaine, veulent à leur décès être inhumés en terre sainte avec les prières de l'Eglise, et ce nonobstant toute promesse ou engagement contraire.

« Il faudra bien que les notaires modifient leurs formules pour y faire entrer cette rédaction, et que les contractants l'exigent formellement. La marque chrétienne rentrera ainsi dans ces actes qui ne l'ont plus, et l'on se souviendra de la vieille phrase de nos pères, qui commençaient ainsi leurs contrats :

« Pour parvenir au mariage qui, au plaisir de Dieu, sera célébré en face de notre Sainte Eglise... etc.

« Veuillez agréer, monsieur le rédacteur, etc.

« DUBOIS-BEUXELIN,
« Ancien notaire. »

REVUE DE LA PRESSE

Nous publions, à titre de curiosité, l'article suivant que M. Henri Rochefort fait paraître dans l'*Intransigeant*, sur la maladie opportuniste et opportune de M. Challe-mel-Lacour, ministre des affaires étrangères :

LA FOIE DE CHALLEMEL

La Négende compte actuellement deux foies célèbres : le foie de Prométhée et celui de M. Challe-mel-Lacour. Seulement, le foie de Prométhée était dévoré, tandis que celui de Challe-mel nous dévore. Ce foie étrange, percé de huit trous en rubis, à l'échappement et à cylindre comme une montre de Genève, possède des propriétés inconnues jusqu'ici des célébrités médicales : il est élastique, variable et intermittent.

Au beau fixe quand il s'agit de nous de mander des millions, il se résout en pluie quand le moment vient de nous rendre des comptes. Un médecin opportuniste a gardé le cerveau de Gambetta dans de l'alcool. Il pourrait conserver aussi le foie de son collaborateur, qui lui remplacerait avantageusement un thermomètre. Il dirait par exemple :

« Le foie de Challe-mel part pour Vichy. Dépêchons nous de nous mettre à la bain. »

Déjà, quand il était ambassadeur en Angleterre, notre ministre des affaires tonkinoises s'aperçut tout à coup, à l'issue d'une conversation de Gambetta avec le prince de Galles, que son foie le faisait énormément souffrir. L'héritier de la couronne d'Angleterre ayant déclaré au chef occulte du gouvernement français que le laisser-aller de M. Challe-mel jurait trop ouvertement avec la raideur britannique, celui-ci s'écria aussitôt :

« Mon foie ne peut pas s'accommoder du climat de Londres ! »

Et il s'embarqua pour Paris, où son foie redevenait subitement rose et appétissant comme celui d'un canard de la maison Bontoux (pas Bontoux de l'Union générale, qui affame les gens, tandis que l'autre les nourrit).

Aujourd'hui l'étrange organe de M. Challe-mel-Lacour (je parle de son foie et non de la République française, qui est son organe également) recommence à battre

DEPECES TELEGRAPHIQUES

(Service particulier)

LE CANAL DU NORD

Paris, 20 juin.

La commission des finances du Sénat a entendu M. Tirard sur le Canal du Nord.

Le ministre dit qu'il n'y avait pas lieu de commencer les nouveaux grands travaux de cette année, mais en 1884 on pourrait leur consacrer 300,000,000. Parmi ces travaux on pourrait désigner le Canal du Nord en raison de sa grande utilité, et aussi afin de ne pas tromper l'espérance de la région du Nord.

La commission n'a pris aucune décision.

NOUVELLES DIVERSES

L'Etat et les grandes Compagnies

Paris, 20 juin.

La Commission de régime des railways a terminé l'examen de la convention avec la Compagnie P. L. M. Elle a apporté seulement quelques légères modifications de détails. Elle paraît disposée à accepter la convention dans son ensemble.

La naturalisation

Paris, 20 juin.

La commission chargée d'examiner une proposition de l'amiral Fourichon, adoptée par le Sénat, et relative aux enfants mineurs nés en France d'une femme française mariée avec un étranger et autorisant ces enfants à opter pour la qualité de Français pour s'engager dans l'armée de terre ou de mer et se présenter aux écoles du gouvernement, s'est réunie aujourd'hui, a approuvé la proposition et nommé M. Antonin Dubost rapporteur.

Les révisionnistes

Le comité départemental révisionniste de la Seine est définitivement constitué. Il comprend 39 comités ou groupes, 227 représentants des corps élus : sénateurs, députés, conseillers généraux, conseillers d'arrondissement, conseillers municipaux.

Il réclame la convocation de ceux qui ont insisté dans leur programme le mot de Révisé et les adjure de prendre leur place à au milieu de leurs électeurs, pour conquérir la constitution démocratique et sociale qui convient aux peuples libres.

M. Challe-mel-Lacour

Paris, 20 juin.

On parle beaucoup de l'excessif irascibilité de M. Challe-mel-Lacour à montré dans ses fonctions de ministre des affaires étrangères. Ses amis l'attribuent à son état maladif. Le correspondant d'un journal étranger raconte qu'il y a quelques jours, dans son cabinet, M. Challe-mel-Lacour faisait à un ancien membre du ministère Gambetta un accueil si brusque et si froid que celui-ci se retira tout étonné, et que plus tard, le rencontrant au Luxembourg, M. Challe-mel-Lacour s'excusait auprès de lui, en rejetant la faute sur son état physique.

L'inauguration de la salle du Jeu de Paume

Versailles, 20 juin.

MM. Ferry, Waldeck-Rousseau et Hérisson sont arrivés à quatre heures et demie.

Les sénateurs, députés et fonctionnaires de Seine-et-Oise attendaient les ministres à l'Hotel-de-Ville.

Le cortège, fort nombreux, s'est dirigé ensuite vers la salle du Jeu de Paume.

Les troupes formaient la haie sur tout le parcours.

M. Henri Martin a pris le premier la parole. Il a fait l'histoire de la salle.

Après avoir fait l'éloge du gouvernement, il exprime l'espérance qu'on élèvera en 1887 un monument en souvenir de la première Assemblée républicaine.

M. Ferry a répondu qu'on célébrera le centenaire du serment du Jeu de Paume, le 30 juin 1889. Il a rappelé le milieu, les circonstances, la personnalité de ceux qui firent le serment du Jeu de Paume, et qui le tinrent.

M. Ferry a ajouté que ses hommes de 1789 nous ont laissés deux enseignements : le premier que ce n'est pas la force, mais le droit qui triomphe ; le deuxième que si le mouvement de 1789 a été irrésistible c'est par l'union de tous les révolutionnaires. Quand vint plus tard la

LA QUESTION OUVRIÈRE

avec à exercer envers eux des devoirs de protection afin qu'ils ne descendent pas plus bas encore. (Très bien ! à droite.)

Vous qui avez, sous votre responsabilité, dans votre usine, dans votre atelier tout un peuple d'ouvriers, vous n'êtes pas quittes envers eux quand vos machines marchent bien, quand vous avez payé loyalement le salaire convenu; vous avez envers eux d'autres devoirs à remplir; vous avez charge de leur corps et de leur âme. (Interruptions à gauche. — Marques d'approbation à droite.)

Vous leur devez, à ces déshérités, le satisfaction de leurs besoins légitimes et le respect de tous leurs droits naturels. (Très bien ! à droite.)

Vous leur devez la sécurité de la vie, la stabilité de la condition, un foyer de famille, un lendemain assuré et la faculté de s'élever graduellement dans leur profession. (Nouvelles marques d'approbation à droite.)

Et vous, enfin, qui avez reçu des circonstances le redoutable fardeau de la législation, vous n'êtes pas quittes envers les ouvriers quand vous leur avez dit : Soyez vertueux, soyez économes, soyez patients, soyez laborieux, et vous vous enrichirez ! Vous leur devez autre chose, vous leur devez des lois qui les protègent efficacement.

Voilà notre doctrine. (A suivre.)

LA HAUSSE DES CHARBONS

Dans un article intitulé « Les charbonnages du Nord et du Pas-de-Calais », article qui semble avoir été rédigé ou inspiré par un syndicat d'actionnaires de ces charbonnages, le *Messageur de Paris* constate, avec une joie peu dissimulée, la situation favorable des centres houilliers de notre région qui, « malgré l'augmentation considérable de leur production trouvent un écoulement facile, à des prix rémunérateurs ».

Nous nous réjouissons avec ce journal de cette prospérité de nos charbonnages, si l'optimiste rédacteur n'ajoutait :

« Comme conséquence, les prix des charbons tendent à s'élever, et bon nombre de consommateurs jugent prudent de s'assurer, par des marchés à long terme, les approvisionnements nécessaires à leurs besoins. »

Ici, nous croyons que l'auteur de l'article prend ses desirs pour la réalité. Les consommateurs de Roubaix et Tourcoing ont été surpris de voir la hausse se produire à la fin d'une mauvaise saison et en pleine crise industrielle.

Beaucoup d'entre eux, attribuant ce mouvement insolite des prix de la houille à une entente entre les compagnies, se sont abstenus de contracter de nouveaux marchés et s'approvisionnent au fur et à mesure de leurs besoins.

Le *Messageur de Paris* affirme encore « qu'il n'y a aucune raison pour que ces progrès de la consommation s'arrêtent, car, chaque jour, de nouvelles industries s'établissent à portée des voies de communication des charbonnages, et l'emploi des machines à vapeur se généralise de plus en plus. »

Hélas ! il faut en rabattre beaucoup. Là où ce journal voit tout en rose, d'autres, et ceux-là tout à fait désintéressés, voient tout en noir.

Nous avons constaté nous-même, il y a quelques jours, que la Belgique avait im-

LA QUESTION OUVRIÈRE

déroulé entre les républicains, les efforts furent compromis.

Appliquons nous ces leçons, soyons toujours unis dans la foi républicaine et repoussons les agens de discorde quelle que soit leur marque.

M. Ferry annonce, en terminant, que le gouvernement présentera un projet pour inaugurer, en 1889, le monument demandé par M. Martin.

Après la visite des vitrines et de la salle, le cortège a visité les lycées de garçons et de filles et est entré à sept heures dans la salle de banquet.

Versailles, 20 juin.

Le banquet, donné à Versailles pour l'inauguration de la salle du Jeu de Paume, réunissait environ 400 convives.

Le maire président. Les places d'honneur étaient occupées par MM. Jules Ferry, Waldeck-Rousseau et Hérisson. On remarquait aussi centaine de sénateurs et de députés, le préfet, le général de la Haule.

La salle du théâtre des Variétés, dans laquelle avait lieu le banquet, était ornée de drapeaux. La statue de Bailly dominait la table d'honneur.

Le maire de Versailles, portant le premier toast, a bu à la santé des hommes de 1789.

M. Maze, député, a porté un toast à M. Ferry.

M. Ferry a parlé ensuite.

Après quelques mots de remerciements, il a dit que la majorité des deux Chambres voulait honorer en continuant les traditions de nos ancêtres de la grande révolution.

Il a fait passer aux jeunes générations que leurs efforts ont porté leurs fruits.

M. Ferry a terminé en levant son verre : « Au souvenir éternel des héros de la révolution du 20 juin 1789. »

M. Jourdain a bu à l'armée.

Le général de la Haule, remerciant M. Jourdain, a fait des vœux pour la prospérité de la République, à laquelle, a-t-il dit, nous sommes profondément attachés. Il a porté la santé du président de la République, du président du conseil et celui du chef de l'armée, que nous avons, a-t-il ajouté, espéré voir un instant parmi nous.

M. Dreyfus a rappelé que c'était une tradition dans toutes ces fêtes de porter un toast au fondateur du banquet Hoche, à M. Gambetta.

M. Henri Martin a bu à la mémoire du général Hoche.

Conférence de M. P. Derooulé, à Rouen

La conférence que M. Derooulé a faite, dimanche, à Rouen, est destinée à un grand renouvellement pour que nous n'y revenions pas aujourd'hui.

Défense nationale : tel est le titre qu'avait choisi M. Derooulé.

On s'attendait, à Rouen, à entendre le grand patriote parler principalement des faits accomplis en 1870 par la Défense nationale. Mais la surprise a été grande de voir l'habile conférencier se placer sur le terrain économique et exprimer un vœu qui sera cher à tous ceux qui aiment la France, le vœu de la production mutuelle des patrons et des ouvriers contre les patrons et les ouvriers allemands qui envahissent, de plus en plus, nos bureaux et nos ateliers pour connaître nos débouchés et s'empare de nos procédés.

M. Paul Derooulé, fréquemment interrompu par les chaleureux applaudissements d'un auditoire, captivé par le charme de sa parole et la vélocité de ses arguments, a fait un discours patriotique, et dans des termes très réservés.

Son sujet était divisé en trois périodes :

1- La défense du travail français contre le travail étranger;

2- La défense de l'industrie et du commerce contre la concurrence et la contrefaçon étrangères;

3- La défense des colonies contre les étrangers qui les exploitent.

M. Paul Derooulé, après avoir appuyé les trois périodes de son discours de formules irréfutables, a parfaitement expliqué ce qu'il entendait de la France, le vœu de la production mutuelle des patrons et des ouvriers contre les patrons et les ouvriers allemands qui envahissent, de plus en plus, nos bureaux et nos ateliers pour connaître nos débouchés et s'empare de nos procédés.

M. Paul Derooulé, fréquemment interrompu par les chaleureux applaudissements d'un auditoire, captivé par le charme de sa parole et la vélocité de ses arguments, a fait un discours patriotique, et dans des termes très réservés.

Son sujet était divisé en trois périodes :

1- La défense du travail français contre le travail étranger;

2- La défense de l'industrie et du commerce contre la concurrence et la contrefaçon étrangères;

3- La défense des colonies contre les étrangers qui les exploitent.

M. Paul Derooulé, après avoir appuyé les trois périodes de son discours de formules irréfutables, a parfaitement expliqué ce qu'il entendait de la France, le vœu de la production mutuelle des patrons et des ouvriers contre les patrons et les ouvriers allemands qui envahissent, de plus en plus, nos bureaux et nos ateliers pour connaître nos débouchés et s'empare de nos procédés.

M. Paul Derooulé, fréquemment interrompu par les chaleureux applaudissements d'un auditoire, captivé par le charme de sa parole et la vélocité de ses arguments, a fait un discours patriotique, et dans des termes très réservés.

Son sujet était divisé en trois périodes :

1- La défense du travail français contre le travail étranger;

2- La défense de l'industrie et du commerce contre la concurrence et la contrefaçon étrangères;

3- La défense des colonies contre les étrangers qui les exploitent.

M. Paul Derooulé, après avoir appuyé les trois périodes de son discours de formules irréfutables, a parfaitement expliqué ce qu'il entendait de la France, le vœu de la production mutuelle des patrons et des ouvriers contre les patrons et les ouvriers allemands qui envahissent, de plus en plus, nos bureaux et nos ateliers pour connaître nos débouchés et s'empare de nos procédés.

M. Paul Derooulé, fréquemment interrompu par les chaleureux applaudissements d'un auditoire, captivé par le charme de sa parole et la vélocité de ses arguments, a fait un discours patriotique, et dans des termes très réservés.

Son sujet était divisé en trois périodes :

1- La défense du travail français contre le travail étranger;

2- La défense de l'industrie et du commerce contre la concurrence et la contrefaçon étrangères;

3- La défense des colonies contre les étrangers qui les exploitent.

M. Paul Derooulé, après avoir appuyé les trois périodes de son discours de formules irréfutables, a parfaitement expliqué ce qu'il entendait de la France, le vœu de la production mutuelle des patrons et des ouvriers contre les patrons et les ouvriers allemands qui envahissent, de plus en plus, nos bureaux et nos ateliers pour connaître nos débouchés et s'empare de nos procédés.

M. Paul Derooulé, fréquemment interrompu par les chaleureux applaudissements d'un auditoire, captivé par le charme de sa parole et la vélocité de ses arguments, a fait un discours patriotique, et dans des termes très réservés.

Son sujet était divisé en trois périodes :

1- La défense du travail français contre le travail étranger;

2- La défense de l'industrie et du commerce contre la concurrence et la contrefaçon étrangères;

3- La défense des colonies contre les étrangers qui les exploitent.

M. Paul Derooulé, après avoir appuyé les trois périodes de son discours de formules irréfutables, a parfaitement expliqué ce qu'il entendait de la France, le vœu de la production mutuelle des patrons et des ouvriers contre les patrons et les ouvriers allemands qui envahissent, de plus en plus, nos bureaux et nos ateliers pour connaître nos débouchés et s'empare de nos procédés.

M. Paul Derooulé, fréquemment interrompu par les chaleureux applaudissements d'un auditoire, captivé par le charme de sa parole et la vélocité de ses arguments, a fait un discours patriotique, et dans des termes très réservés.

Son sujet était divisé en trois périodes :

1- La défense du travail français contre le travail étranger;

2- La défense de l'industrie et du commerce contre la concurrence et la contrefaçon étrangères;

3- La défense des colonies contre les étrangers qui les exploitent.

M. Paul Derooulé, après avoir appuyé les trois périodes de son discours de formules irréfutables, a parfaitement expliqué ce qu'il entendait de la France, le vœu de la production mutuelle des patrons et des ouvriers contre les patrons et les ouvriers allemands qui envahissent, de plus en plus, nos bureaux et nos ateliers pour connaître nos débouchés et s'empare de nos procédés.

M. Paul Derooulé, fréquemment interrompu par les chaleureux applaudissements d'un auditoire, captivé par le charme de sa parole et la vélocité de ses arguments, a fait un discours patriotique, et dans des termes très réservés.

Son sujet était divisé en trois périodes :

1- La défense du travail français contre le travail étranger;

2- La défense de l'industrie et du commerce contre la concurrence et la contrefaçon étrangères;

3- La défense des colonies contre les étrangers qui les exploitent.

M. Paul Derooulé, après avoir appuyé les trois périodes de son discours de formules irréfutables, a parfaitement expliqué ce qu'il entendait de la France, le vœu de la production mutuelle des patrons et des ouvriers contre les patrons et les ouvriers allemands qui envahissent, de plus en plus, nos bureaux et nos ateliers pour connaître nos débouchés et s'empare de nos procédés.

M. Paul Derooulé, fréquemment interrompu par les chaleureux applaudissements d'un auditoire, captivé par le charme de sa parole et la vélocité de ses arguments, a fait un discours patriotique, et dans des termes très réservés.

Son sujet était divisé en trois périodes :

1- La défense du travail français contre le travail étranger;

2- La défense de l'industrie et du commerce contre la concurrence et la contrefaçon étrangères;

3- La défense des colonies contre les étrangers qui les exploitent.

M. Paul Derooulé, après avoir appuyé les trois périodes de son discours de formules irréfutables, a parfaitement expliqué ce qu'il entendait de la France, le vœu de la production mutuelle des patrons et des ouvriers contre les patrons et les ouvriers allemands qui envahissent, de plus en plus, nos bureaux et nos ateliers pour connaître nos débouchés et s'empare de nos procédés.

M. Paul Derooulé, fréquemment interrompu par les chaleureux applaudissements d'un auditoire, captivé par le charme de sa parole et la vélocité de ses arguments, a fait un discours patriotique, et dans des termes très réservés.

Son sujet était divisé en trois périodes :

1- La défense du travail français contre le travail étranger;

2- La défense de l'industrie et du commerce contre la concurrence et la contrefaçon étrangères;

3- La défense des colonies contre les étrangers qui les exploitent.

M. Paul Derooulé, après avoir appuyé les trois périodes de son discours de formules irréfutables, a parfaitement expliqué ce qu'il entendait de la France, le vœu de la production mutuelle des patrons et des ouvriers contre les patrons et les ouvriers allemands qui envahissent, de plus en plus, nos bureaux et nos ateliers pour connaître nos débouchés et s'empare de nos procédés.

M. Paul Derooulé, fréquemment interrompu par les chaleureux applaudissements d'un auditoire, captivé par le charme de sa parole et la vélocité de ses arguments, a fait un discours patriotique, et dans des termes très réservés.

Son sujet était divisé en trois périodes :

1- La défense du travail français contre le travail étranger;

2- La défense de l'industrie et du commerce contre la concurrence et la contrefaçon étrangères;

3- La défense des colonies contre les étrangers qui les exploitent.

M. Paul Derooulé, après avoir appuyé les trois périodes de son discours de formules irréfutables, a parfaitement expliqué ce qu'il entendait de la France, le vœu de la production mutuelle des patrons et des ouvriers contre les patrons et les ouvriers allemands qui envahissent, de plus en plus, nos bureaux et nos ateliers pour connaître nos débouchés et s'empare de nos procédés.

M. Paul Derooulé, fréquemment interrompu par les chaleureux applaudissements d'un auditoire, captivé par le charme de sa parole et la vélocité de ses arguments, a fait un discours patriotique, et dans des termes très réservés.

Son sujet était divisé en trois périodes :

1- La défense du travail français contre le travail étranger;

2- La défense de l'industrie et du commerce contre la concurrence et la contrefaçon étrangères;

3- La défense des colonies contre les étrangers qui les exploitent.

M. Paul Derooulé, après avoir appuyé les trois périodes de son discours de formules irréfutables, a parfaitement expliqué ce qu'il entendait de la France, le vœu de la production mutuelle des patrons et des ouvriers contre les patrons et les ouvriers allemands qui envahissent, de plus en plus, nos bureaux et nos ateliers pour connaître nos débouchés et s'empare de nos procédés.

M. Paul Derooulé, fréquemment interrompu par les chaleureux applaudissements d'un auditoire, captivé par le charme de sa parole et la vélocité de ses arguments, a fait un discours patriotique, et dans des termes très réservés.

Son sujet était divisé en trois périodes :

1- La défense du travail français contre le travail étranger;

2- La défense de l'industrie et du commerce contre la concurrence et la contrefaçon étrangères;

3- La défense des colonies contre les étrangers qui les exploitent.

M. Paul Derooulé, après avoir appuyé les trois périodes de son discours de formules irréfutables, a parfaitement expliqué ce qu'il entendait de la France, le vœu de la production mutuelle des patrons et des ouvriers contre les patrons et les ouvriers allemands qui envahissent, de plus en plus, nos bureaux et nos ateliers pour connaître nos débouchés et s'empare de nos procédés.

M. Paul Derooulé, fréquemment interrompu par les chaleureux applaudissements d'un auditoire, captivé par le charme de sa parole et la vélocité de ses arguments, a fait un discours patriotique, et dans des termes très réservés.

Son sujet était divisé en trois périodes :

1- La défense du travail français contre le travail étranger;

2- La défense de l'industrie et du commerce contre la concurrence et la contrefaçon étrangères;

3- La défense des colonies contre les étrangers qui les exploitent.

M. Paul Derooulé, après avoir appuyé les trois périodes de son discours de formules irréfutables, a parfaitement expliqué ce qu'il entendait de la France, le vœu de la production mutuelle des patrons et des ouvriers contre les patrons et les ouvriers allemands qui envahissent, de plus en plus, nos bureaux et nos ateliers pour connaître nos débouchés et s'empare de nos procédés.

M. Paul Derooulé, fréquemment interrompu par les chaleureux applaudissements d'un auditoire, captivé par le charme de sa parole et la vélocité de ses arguments, a fait un discours patriotique, et dans des termes très réservés.

Son sujet était divisé en trois périodes :

1- La défense du travail français contre le travail étranger;

2- La défense de l'industrie et du commerce contre la concurrence et la contrefaçon étrangères;

3- La défense des colonies contre les étrangers qui les exploitent.

M. Paul Derooulé, après avoir appuyé les trois périodes de son discours de formules irréfutables, a parfaitement expliqué ce qu'il entendait de la France, le vœu de la production mutuelle des patrons et des ouvriers contre les patrons et les ouvriers allemands qui envahissent, de plus en plus, nos bureaux et nos ateliers pour connaître nos débouchés et s'empare de nos procédés.

M. Paul Derooulé, fréquemment interrompu par les chaleureux applaudissements d'un auditoire, captivé par le charme de sa parole et la vélocité de ses arguments, a fait un discours patriotique, et dans des termes très réservés.

Son sujet était divisé en trois périodes :

1- La défense du travail français contre le travail étranger;

2- La défense de l'industrie et du commerce contre la concurrence et la contrefaçon étrangères;

3- La défense des colonies contre les étrangers qui les exploitent.

M. Paul Derooulé, après avoir appuyé les trois périodes de son discours de formules irréfutables, a parfaitement expliqué ce qu'il entendait de la France, le vœu de la production mutuelle des patrons et des ouvriers contre les patrons et les ouvriers allemands qui envahissent, de plus en plus, nos bureaux et nos ateliers pour connaître nos débouchés et s'empare de nos procédés.

M. Paul Derooulé, fréquemment interrompu par les chaleureux applaudissements d'un auditoire, captivé par le charme de sa parole et la vélocité de ses arguments, a fait un discours patriotique, et dans des termes très réservés.

Son sujet était divisé en trois périodes :

1- La défense du travail français contre le travail étranger;

2- La défense de l'industrie et du commerce contre la concurrence et la contrefaçon étrangères;

3- La défense des colonies contre les étrangers qui les exploitent.

M. Paul Derooulé, après avoir appuyé les trois périodes de son discours de formules irréfutables, a parfaitement expliqué ce qu'il entendait de la France, le vœu de la production mutuelle des patrons et des ouvriers contre les patrons et les ouvriers allemands qui envahissent, de plus en plus, nos bureaux et nos ateliers pour connaître nos débouchés et s'empare de nos procédés.

M. Paul Derooulé, fréquemment interrompu par les chaleureux applaudissements d'un auditoire, captivé par le charme de sa parole et la vélocité de ses arguments, a fait un discours patriotique, et dans des termes très réservés.

Son sujet était divisé en trois périodes :

1- La défense du travail français contre le travail étranger;

2- La défense de l'industrie et du commerce contre la concurrence et la contrefaçon étrangères;

3- La défense des colonies contre les étrangers qui les exploitent.

M. Paul Derooulé, après avoir appuyé les trois périodes de son discours de formules irréfutables, a parfaitement expliqué ce qu'il entendait de la France, le vœu de la production mutuelle des patrons et des ouvriers contre les patrons et les ouvriers allemands qui envahissent, de plus en plus, nos bureaux et nos ateliers pour connaître nos débouchés et s'empare de nos procédés.

M. Paul Derooulé, fréquemment interrompu par les chaleureux applaudissements d'un auditoire, captivé par le charme de sa parole et la vélocité de ses arguments, a fait un discours patriotique, et dans des termes très réservés.

Son sujet était divisé en trois périodes :

1- La défense du travail français contre le travail étranger;

2- La défense de l'industrie et du commerce contre la concurrence et la contrefaçon étrangères;

3- La défense des colonies contre les étrangers qui les exploitent.

M. Paul Derooulé, après avoir appuyé les trois périodes de son discours de formules irréfutables, a parfaitement expliqué ce qu'il entendait de la France, le vœu de la production mutuelle des patrons et des ouvriers contre les patrons et les ouvriers allemands qui envahissent, de plus en plus, nos bureaux et nos ateliers pour connaître nos débouchés et s'empare de nos procédés.

M. Paul Derooulé, fréquemment interrompu par les chaleureux applaudissements d'un auditoire, captivé par le charme de sa parole et la vélocité de ses arguments, a fait un discours patriotique, et dans des termes très réservés.

Son sujet était divisé en trois périodes :

1- La défense du travail français contre le travail étranger;

2- La défense de l'industrie et du commerce contre la concurrence et la contrefaçon étrangères;

3- La défense des colonies contre les étrangers qui les exploitent.

M. Paul Derooulé, après avoir appuyé les trois périodes de son discours de formules irréfutables, a parfaitement expliqué ce qu'il entendait de la France, le vœu de la production mutuelle des patrons et des ouvriers contre les patrons et les ouvriers allemands qui envahissent, de plus en plus, nos bureaux et nos ateliers pour connaître nos débouchés et s'empare de nos procédés.

M. Paul Derooulé, fréquemment interrompu par les chaleureux applaudissements d'un auditoire, captivé par le charme de sa parole et la vélocité de ses arguments, a fait un discours patriotique, et dans des termes très réservés.

Son sujet était divisé en trois périodes :

1- La défense du travail français contre le travail étranger;

2- La défense de l'industrie et du commerce contre la concurrence et la contrefaçon étrangères;

3- La défense des colonies contre les étrangers qui les exploitent.

M. Paul Derooulé, après avoir appuyé les trois périodes de son discours de formules irréfutables, a parfaitement expliqué ce qu'il entendait de la France, le vœu de la production mutuelle des patrons et des ouvriers contre les patrons et les ouvriers allemands qui envahissent, de plus en plus, nos bureaux et nos ateliers pour connaître nos débouch